

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38
Nb. de représentés : 5
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 17h06, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 37/1855 :

Réalisation du Centre Administratif de la Ville de Saint-Pierre - lot n°1 relatif au marché de travaux de voirie et réseaux divers -
Autorisation de signature de l'avenant n°1

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, FERDE Thérèse, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (représentée par Madame ROUVRAIS Simone), NASSIBOU Guilaine (représentée par Monsieur POTIN Philippe), KHELIF David (représenté par Madame HOARAU Denise), VAYABOURY Jean Patrick (représenté par Monsieur TEVANEE Jean François), BELLON Stéphen (représenté par Monsieur DIJOUX Stéphan).

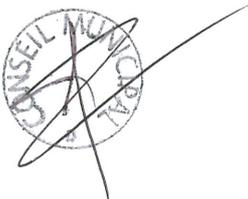
ABSENTS :

MM. BALZANET Jonhy, LORION David, MOREL Didier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 14 mars 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 04 mars 2025.



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974 210 00 84 - 974 21 37 1855-DE
Date de réception : 13/03/2025
Date de réception en préfecture : 13/03/2025
Michel FONTAINE

Affaire n°37/1855 : Réalisation du Centre Administratif de la Ville de Saint-Pierre - lot n°1 relatif au marché de travaux de voirie et réseaux divers - Autorisation de signature de l'avenant n°1.

Chargé de Projets Structurants et Relation DCP - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée qu'un marché travaux de voirie et réseaux divers a été attribué au groupement STROI / TPSOI et notifié le 11 août 2023.

Par délibération n°135/1759 en date du 21 Décembre 2017, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Pierre a approuvé le programme des travaux ainsi que le budget de l'opération de réalisation du Centre Administratif de la Ville de Saint-Pierre, et en a confié sa réalisation par convention de mandat à la SPL Grand Sud.

Par délibération n°27/1211 en date du 26 juin 2023, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Pierre a autorisé la SPL Grand Sud à signer le marché de travaux correspondant.

De même, par délibération n°30/1407 en date du 14 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Pierre a validé le nouveau coût projet des travaux.

Le présent avenant n°1 a pour objet de contractualiser des modifications induites par des optimisations de la maîtrise d'œuvre, ainsi que la prise en compte d'une réclamation indemnitaire formulée par le titulaire du fait d'un rendement dégradé et que la nécessaire interruption des terrassements ordonnée par le maître de l'ouvrage mandaté.

Aussi, l'incidence financière se traduit de la façon suivante :

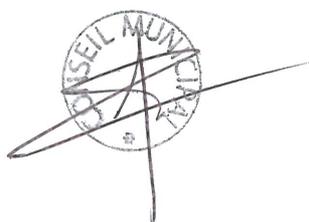
Montant du marché initial :	Hors taxe :	798 268,18 €
	TTC :	866 120,97 €
Montant de l'avenant n°1 :	Hors taxe :	76 885,23 €
	TTC :	83 420,47 €
Montant du marché incluant l'avenant 1 :	Hors taxe :	875 153,41 €
	TTC :	949 541,45 €

Le pourcentage d'augmentation de l'avenant n°1 par rapport au montant initial du marché est de + **9,63 %**

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 14 février 2025 a émis un avis favorable au recours au présent avenant.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention(s) (BASSE Pascal)), DECIDE :

- **D'APPROUVER** la passation du projet d'avenant n°1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers, passé avec le groupement STROI/TPSOI sur le fondement des conditions exposées ci-dessus,
- **D'AUTORISER**, le directeur général de la SPL Grand Sud, à **SIGNER** ce projet d'avenant n°1 au marché correspondant sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution.



P/EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Date de réception en préfecture
2025-02-17/164-20250311-37-1855-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025